Procès-verbal
BUREAU TERRITORIAL
25 OCTOBRE – 18h30 VISIOCONFERENCE

Présidence : Alain DOUCET

Membres présents : Christian ABEILHE, Alain AZPIROZ, Annette BERBOUS, René BES, Daniel COLLET, Pierre CROS Jean-Pierre CROUZERY, Julie CUMINETTI, Christophe GIL, Jocelyn BROUSSE, André LAUR, Alain MACCHION, Antoine MARTINEZ, Jean Yves MOURET, Michel PFLIEGER, Jean POUS, Alain REY, Ghislaine ROSSIGNOL, Max SANTA, Rolland SORMANI
Excusés : Jean Claude LEGENDRE Dorothée PEREZ, Eric PLANES, Bernard PUJOL, Bernard VAUR
Assistent : Pierre CIBOT, Eric DORIA

1- Communication du Président

Le Président DOUCET tient à féliciter au nom du Bureau tout l'encadrement de la sélection pour leur qualification en finale du tournoi de l'Amicale des VI Nations qui se déroulera à Paris les 12 et 13 novembre.

Le Président fait état et regrette le peu d'adhésion des comités départementaux à mettre en place des réunions de prévention pour combattre la violence lors des rencontres de jeunes, comme il l'avait demandé et rappelé.

Il signale de la démission d'un représentant fédéral en la personne de Monsieur PAILLES.

Pour les compétitions Interdépartementales U16 et U19, le règlement sportif a été fait.
Dans la communication, le Président souhaite que la terminologie votée l'an passé soit respectée, à savoir :
U16 : trophée Alain MONDON, U19 : trophée André DANTIN, M26 : trophée Pierre LACANS.

2- Validation PV

Les procès-verbaux du 11 et 20 octobre sont adoptés à l'unanimité.

3- Incivilités lors des rencontres de début de saison

Le Président DOUCET aborde la situation relative au regain de violence lors de matches de ce début de saison, notamment dans la catégorie des jeunes.
Un tour de table est fait qui relate des faits de violences très graves et sur les mesures de sanctions disciplinaires qui seraient à envisager.

Eric DORIA a enregistré sur le week-end dernier 15 dossiers pour violence avec une menace de mort de la part d'un président de club de Fédérale 2 envers un officiel. Il s'interroge également sur l'environnement dans les enceintes sportives (alcool, drogue..)

Ligue Régionale Occitanie de Rugby
BP 15101 - 31512 TOULOUSE CEDEX 5
05 61 61 81 15 | accueil@occitanie-ffr.fr
SIRET n°83366223200044 - RCS de Toulouse
ligueoccitanie.ffr.fr

Il soumet de mettre en place un process pour les cas extrêmement graves qui ont été sanctionnés en commission de discipline (radiations) d'une formation obligatoire à l'arbitrage afin de sensibiliser les auteurs de violences.

Alain AZPIROZ : Dans le cadre du rugby des Ados, la proposition de séparer les rencontres U16 des U19 pourrait peut-être être réexaminée (U16-U14). Il propose également mettre en place pour les dirigeants, avec l'appui de l'IREF, des séances de prévention sur les dangers de l'alcool et de la drogue, à étendre aux comités départementaux.

Christophe GIL : constate que ces violences sont parfois provoquées par l'envahissement du terrain par les éducateurs, spectateurs.
Il suggère de sanctionner les équipes fautives par des matches joués à huis clos.

Ghislaine ROSSIGNOL : la répression est une chose mais il faut également prendre en compte la prévention évoquée lors des assises du rugby des ados et de jumeler les rencontres des catégories U16 et U14.

René BES : devant cette recrudescence, il se demande si, en plus de sanctionner le joueur, il ne serait pas possible de mettre hors championnat pour un club qui récidive.

Jean POUS signale qu'au niveau du CD 31 et du conseil départemental de la Haute Garonne, il a fait réaliser un petit livret « le rugby c'est sans produit », à l'usage des adolescents.
Il demandera aux CTC de le distribuer à tous les clubs.

Max SANTA revient sur la problématique de la responsabilité des représentants fédéraux de la présence d'éducateurs agressifs sur les bancs de touche.

Le Président DOUCET dit que dans le programme du rugby des Ados, des journées d'information RF sont prévues sur les matches de jeunes.

Jean-Pierre CROUZERY, président de la commission de discipline, revient sur les problèmes récurrents de comportement et de violence pour certains clubs.
Il a été mis en place cette année et voté lors de la dernière AGO de Bagnères, qu'à compter du 12e match de suspension tous joueurs confondus, le terrain sera suspendu 1 match, et si c'est le banc qui est impliqué, cette suspension est portée à 6 matches.
Il rappelle qu'en ce début de saison un président de club a déjà été radié.
Il confirme que de nombreux cas d'incidents se produisent en fin de match.
18 dossiers discipline sont traités en moyenne chez les jeunes par semaine.

Alain REY prend connaissance par le biais de cette discussion de l'état des sanctions et des radiations actuelles. La communication de ces sanctions prises devrait être connue du public.

Le Président DOUCET rejoint Alain REY sur la communication qui pourrait être faite tout en préservant l'anonymat des auteurs.
Il demande également de rappeler les droits et les devoirs auprès des RF tant sur les présences sur le banc de touche que de la retranscription des faits.

Ligue Régionale Occitanie de Rugby
BP 15101 - 31512 TOULOUSE CEDEX 5
05 61 61 81 15 | accueil@occitanie-ffr.fr
SIRET n°83366223200044 - RCS de Toulouse
ligueoccitanie.ffr.fr

Une réflexion sera d'ores et déjà menée pour la saison prochaine sur la possibilité de programmer en lever de rideau des U16, les U14.
Il demande à la Commission de Discipline de sanctionner lourdement les personnes à l'origine des incidents autour et en dehors du terrain.

4- Les épreuves

Féminines
En l'absence de Dorothée PEREZ, Rolland SORMANI communique les informations suivantes.
Un club de Fédérale 2 (jeu à X) a présenté 12 joueuses qui opèrent habituellement en Fédérale 1 (jeu à XV). Ce dossier devra être transmis à la commission des litiges.
Les rassemblements des 100 joueuses ont eu lieu à Portet et Montpellier. 3 équipes seront constituées pour disputer des rencontres dans le Gard contre la ligue PACA.
André LAUR souligne que ces actions peuvent être prises en compte dans le POS.
Il souhaite pouvoir obtenir le budget rapidement.
Max SANTA soulève le manque de communication et le problème d'organisation sur les sélections féminines, tant au niveau matériel que des ressources humaines (médecin)
Le Président demande que Dorothée PEREZ soit présente au prochain bureau pour traiter point par point le dossier du rugby féminin.

Seniors
Rolland SORMANI fait le point sur la compétition.
Il signale que, par manque d'effectif, certains clubs sont en très grande difficulté.
Au vu des résultats, la compétition semble se dérouler de manière inéquitable dans la performance.
La question se pose pour la saison prochaine sur le type de championnat à proposer et si, comme le préconisait la FFR, il ne faudrait pas prévoir une phase de brassage.
Il demande que soit fait un rappel au RF sur le règlement concernant les forfaits liés aux effectifs insuffisants.

Jeunes
Christian ABEILHE fait le point après la 3eme journée de rencontres.
Sur 326 rencontres planifiées, on note 14 reports, 8 forfaits et 17 avec pratique du jeu à X.
Il constate que le niveau des équipes est inégal.
Le règlement sportif des sélections départementales a été établi.

5- Actions Coupe du Monde

Le Président DOUCET, comme évoqué lors du dernier bureau tenu à « La Dépêche », fait un point sur les actions de la Coupe du Monde.
Il propose et présente un projet mené collectivement sur le week-end d'ouverture des 8 et 9 septembre. Ce projet concernera tous les départements.
Ce projet contribuera au versement de la subvention annuelle.
Le 1er jour : en après-midi des tournois (au choix des départements), soirée conviviale et fan zone avec retransmission du match France/Nouvelle Zélande sur grand écran.
Le 2e jour : actions clubs le matin (portes ouvertes) et en après-midi tournoi à 7 cadets et juniors.
Sur le dimanche 10 septembre, il souhaite, avec le concours de la Région, qu'à l'occasion de Japon/Chili on puisse obtenir des billets destinés aux bénévoles participant à ce projet.
Julie CUMINETTI demande de lui fournir une présentation de ce projet au plus vite afin d'évaluer la participation possible de la Région.
Ce projet sera présenté aux présidents des comités départementaux.

Ligue Régionale Occitanie de Rugby
BP 15101 - 31512 TOULOUSE CEDEX 5
05 61 61 81 15 | accueil@occitanie-ffr.fr
SIRET n°83366223200044 - RCS de Toulouse
ligueoccitanie.ffr.fr

6- Commission Régionale d'Aide et de Contrôle de Gestion

Jean-Yves MOURET fait part du courrier de la FFR concernant la mise en place de la Commission.
Annette BERBOUS se propose d'y contribuer.

7. Questions diverses

Candidature LOR aux finales féminines du championnat de France : La Ligue ne se portera pas candidate.

Convention de restauration personnel Tarbes
Pierre CIBOT informe le Bureau que ce dossier est en cours de discussion depuis plusieurs mois avec le CSE qui souhaitait une revalorisation du montant du ticket.
Il précise qu'actuellement seuls les anciens salariés de l'ex comité Midi -Pyrénées en bénéficient.
La question se pose de savoir si la LOR est prête à étendre ce dispositif de tickets restaurant à l'ensemble des salariés et en supporter le coût.
Une étude complémentaire menée avec René BES sera effectuée avec plusieurs cas de figures pour évaluer la charge nouvelle pour la Ligue.
Le projet sera représenté au prochain Bureau.

Représentation LOR à la cérémonie du 11 novembre
Le Président sera représenté par Pierre CROS. Bernard PUJOL sera également présent.

Le Président dit qu'Eric PLANES a transmis un questionnaire à tous les clubs via les CTC pour faire un état des lieux des besoins logistiques dans les clubs.

André LAUR demande si le dossier « Ceci-Rugby » ne peut pas faire l'objet d'un projet « Rugby au cœur ». En fonction des besoins, cela est envisageable.

Séance levée à 20h00

Le Secrétaire Général

Jean-Yves MOURET

Ligue Régionale Occitanie de Rugby
BP 15101 - 31512 TOULOUSE CEDEX 5
05 61 61 81 15 | accueil@occitanie-ffr.fr
SIRET n°83366223200044 - RCS de Toulouse
ligueoccitanie.ffr.fr